

# Baccalauréat International

## Aperçu de cours du Programme d'éducation intermédiaire

### Acquisition de langues

À partir de 2014

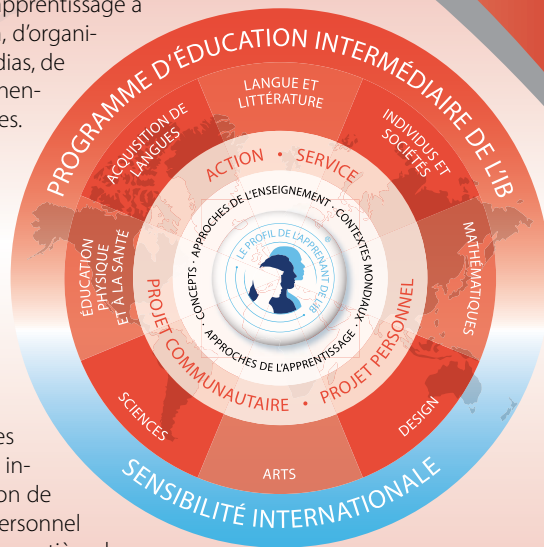


Programme d'éducation intermédiaire

Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'IB est conçu pour des élèves âgés de 11 à 16 ans. Il fournit un cadre d'apprentissage qui accorde une place prépondérante au défi intellectuel et encourage l'établissement de liens entre l'étude des disciplines scolaires traditionnelles et le monde réel. Le PEI met l'accent sur les approches de l'apprentissage à travers le développement systématique de compétences de communication, de collaboration, d'organisation, d'autogestion, de réflexion, de recherche, de culture de l'information, de culture des médias, de pensée créative et critique, et de transfert de l'apprentissage. Il favorise également la compréhension interculturelle et l'engagement mondial, des qualités aujourd'hui essentielles pour les jeunes.

L'enseignement et l'apprentissage interdisciplinaires forment un programme d'études connexe qui est adapté aux besoins des élèves en matière de développement et les prépare à poursuivre des études au niveau supérieur, ainsi qu'à la vie dans un monde de plus en plus interconnecté. Le PEI se base sur des concepts et des contextes pour permettre une intégration et un transfert efficaces des connaissances entre les huit groupes de matières.

Pour les élèves souhaitant obtenir un titre officiel à l'issue de la 5<sup>e</sup> année du programme, l'IB propose des évaluations électroniques qui mènent à l'obtention du certificat du PEI de l'IB ou à des résultats de cours pour les différentes disciplines. Pour obtenir le certificat du PEI, les élèves doivent réaliser un examen sur ordinateur de deux heures dans chacun des groupes de matières suivants : langue et littérature, individus et sociétés, sciences, mathématiques et apprentissage interdisciplinaire. Ils doivent également remettre deux portfolios électroniques (l'un en acquisition de langues et l'autre en design, en arts ou en éducation physique et à la santé), réaliser un projet personnel qui fera l'objet d'une révision de notation et remplir les exigences de l'établissement scolaire en matière de service en tant qu'action (service communautaire).



I. Description et objectifs globaux du cours

II. Aperçu du programme d'études

III. Critères d'évaluation

IV. Évaluation électronique du PEI

## I. Description et objectifs globaux du cours

La capacité de communiquer dans plus d'une langue fait partie intégrante d'une éducation internationale mettant en avant la compréhension interculturelle, et occupe une place centrale dans la mission de l'IB. L'étude de langues supplémentaires dans le cadre du PEI donne l'occasion aux élèves de découvrir les caractéristiques, les processus et l'art du langage ainsi que le concept de culture, et de comprendre qu'il existe diverses façons de vivre, de se comporter et de voir le monde.

L'acquisition d'une langue supplémentaire, l'exploration des perspectives culturelles de notre propre culture et de celles des autres et la possibilité de mener une réflexion sur ces dernières :

- sont centrales dans le développement de la pensée critique et de la sensibilité internationale ;
- fournissent un cadre intellectuel soutenant le développement personnel, l'identité culturelle et la compréhension conceptuelle ;
- contribuent grandement au développement global des élèves et au renforcement de l'aptitude à apprendre tout au long de la vie ;
- permettent aux élèves de développer les compétences en multilittératie et les attitudes nécessaires pour communiquer efficacement dans divers contextes mondiaux.

Les objectifs globaux des cours d'acquisition de langues du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- d'acquérir la maîtrise d'une langue supplémentaire tout en les aidant à entretenir leur langue maternelle et le patrimoine culturel qui lui est associé ;
- de développer du respect envers les divers patrimoines linguistiques et culturels, et de les comprendre ;

- de développer les compétences de communication nécessaires pour poursuivre leur apprentissage des langues et pour l'étude, le travail et les loisirs dans une gamme de contextes ;
- de développer des compétences en multilittératie grâce à l'utilisation d'un éventail d'outils d'apprentissage ;
- de développer une appréciation de divers textes littéraires et non littéraires et d'acquérir des techniques critiques et créatives pour comprendre et construire du sens ;
- de reconnaître et d'utiliser la langue pour véhiculer la pensée et la réflexion, pour s'exprimer et pour apprendre dans d'autres matières ;
- de comprendre la nature des langues et le processus d'apprentissage d'une langue ;
- de mieux comprendre les caractéristiques culturelles des communautés où la langue cible est parlée ;
- de connaître et de comprendre les différents points de vue des individus provenant de leur propre culture ou d'autres cultures ;
- d'aiguiser leur curiosité, leur intérêt et leur appréciation pour l'apprentissage des langues tout au long de leur vie.

## II. Aperçu du programme d'études

Le PEI encourage la **recherche** dans le domaine de l'acquisition de langues en développant la **compréhension conceptuelle** dans des **contextes mondiaux**.

Le programme d'études du PEI est largement structuré autour de **concepts clés** tels que *la communication, les liens, la créativité et la culture*.

Les **concepts connexes** permettent d'approfondir l'apprentissage dans des disciplines spécifiques. Les concepts connexes pour l'acquisition de langues comprennent par exemple *le choix lexical, les conventions et l'idiome*.

Les élèves explorent les concepts clés et connexes à travers **les contextes mondiaux** du PEI.

- Identités et relations
- Orientation dans l'espace et dans le temps
- Expression personnelle et culturelle
- Innovation scientifique et technique
- Mondialisation et durabilité
- Équité et développement

Le cadre pédagogique du PEI est suffisamment flexible pour que les établissements décident d'un contenu intéressant, pertinent, stimulant et riche de sens permettant de satisfaire aux exigences pédagogiques locales et nationales. Ce programme d'études fondé sur la recherche explore des questions factuelles, conceptuelles et invitant au débat dans le cadre de l'étude de l'acquisition de langues.

Les cours d'acquisition de langues du PEI sont une composante obligatoire du PEI à chaque année du programme, sauf pour les élèves bilingues qui étudient plusieurs langues dans le cadre du groupe de matières Langue et littérature du PEI.

Le PEI impose un minimum de 50 heures d'enseignement pour chacun des groupes de matières lors de chaque année du programme. L'IB recommande 70 heures d'apprentissage dirigé durant les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années du PEI dans les matières pour lesquelles les élèves sont inscrits à l'évaluation électronique.

### III. Critères d'évaluation

Chaque objectif spécifique du groupe de matières Acquisition de langues correspond à l'un des quatre critères d'évaluation, qui ont tous la même pondération. Chaque critère comporte huit niveaux possibles (1 – 8) répartis en quatre bandes dotées de descripteurs propres, que les enseignants utilisent pour émettre des jugements sur le travail réalisé par les élèves.

#### Critère A : compréhension de texte oral et visuel

*Les élèves interprètent du texte oral et visuel et construisent du sens à partir de ce texte pour comprendre comment les images présentées avec du texte oral interagissent pour transmettre des idées, des valeurs et des attitudes.*

#### Critère B : compréhension de texte écrit et visuel

*Les élèves interprètent du texte écrit et visuel et construisent du sens à partir de ce texte pour comprendre comment les images présentées avec du texte écrit interagissent pour transmettre des idées, des valeurs et des attitudes.*

#### Critère C : communication en réponse à du texte oral, écrit et/ou visuel

*Les élèves développent leurs compétences de communication en interagissant sur un éventail de sujets d'intérêt personnel et de portée locale et mondiale, et en répondant à du texte oral, écrit et visuel dans la langue cible.*

#### Critère D : utilisation de la langue sous forme orale et/ou écrite

*Les élèves reconnaissent et utilisent la langue en fonction du destinataire et du but (par exemple, dans le contexte de la maison, de la classe, d'échanges formels et informels, de situations sociales ou scolaires). Ils appliquent leur compréhension des concepts linguistiques et littéraires pour développer une grande variété de structures, de stratégies et de techniques.*

## IV. Évaluation électronique du PEI

Les élèves qui souhaitent obtenir la sanction officielle par l'IB des résultats obtenus au cours d'acquisition de langues ou le certificat du PEI de l'IB doivent remettre un portfolio électronique comprenant des tâches d'évaluation sommative de nature réceptive, productive et interactive pour démontrer leurs accomplissements par rapport aux objectifs spécifiques du groupe de matières.

Les portfolios électroniques du PEI sont notés par l'enseignant titulaire de la classe selon les critères publiés pour la 5<sup>e</sup> année du PEI. Au cours de chaque session d'examen, l'IB procède à la révision de notation d'un échantillon de portfolios électroniques pour chaque établissement scolaire et, le cas échéant, ajuste les notes finales afin de garantir l'application de normes internationales rigoureuses et fiables.

Le portfolio électronique d'acquisition de langues du PEI se compose des éléments suivants :

- une tâche de compréhension orale composée de texte oral et visuel ;
- une tâche de compréhension écrite composée de texte écrit et visuel ;
- une tâche orale interactive ;
- une tâche écrite.

Les cours d'acquisition de langues du PEI font officiellement l'objet d'une évaluation selon trois niveaux de compétences : **débutant, compétent** ou **chevronné**.

Les tâches du portfolio électronique pour l'acquisition de langues du PEI correspondent aux compréhensions et compétences qui préparent les élèves à atteindre les niveaux de réussite les plus élevés dans les cours des groupes **Acquisition de langues** et **Études en langue et littérature** du Programme du diplôme de l'IB.

Un niveau satisfaisant doit être atteint en acquisition de langues pour se voir décerner le certificat du PEI.

À propos de l'IB : depuis plus de 40 ans, l'IB se bâtit la réputation d'offrir des programmes d'enseignement stimulants et de grande qualité, qui développent une sensibilité internationale chez les jeunes et les préparent à relever les défis de la vie au XXI<sup>e</sup> siècle et à contribuer à la création d'un monde meilleur et plus paisible.

Pour plus d'informations sur le Programme d'éducation intermédiaire de l'IB, rendez-vous sur la page <http://www.ibo.org/fr/myp/>.

Les guides pédagogiques peuvent être consultés sur le site du Centre pédagogique en ligne de l'IB (CPEL) ou achetés sur le site du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>).